

ché. M. Pitt, de son côté, fit voir qu'il ne s'agissoit que de suspendre pour environ 6 mois une partie de la constitution, afin de préserver le tout. Il observa que cette mesure ne suspendoit pas pour une heure le *contrôle constitutionnel du parlement*, & que la responsabilité des ministres enchaînoit suffisamment l'usage qu'ils pourroient faire de cette addition de pouvoir. Il entra encore dans les détails du complot, & conclut en disant que l'arrestement des conspirateurs fera l'objet d'un nouveau rapport qui demandera la même attention & la même vigilance de la part du parlement, parce qu'il lui paroîtra de la même importance & de la même authenticité. M. Fox & Sheridan ne s'opposèrent pas moins à la suspension de l'*habeas corpus*, prétendant qu'on exagéroit le danger à dessein, & que le comité n'avoit été formé que dans cette vue. M. Jekyll renouvela la motion d'ajournement; mais elle fut rejetée par une majorité de 183 voix contre 33; & la chambre ayant discuté les différentes parties du bill, se divisa ensuite sur le bill en lui-même, qui passa à la majorité de 146 contre 28. Ce bill pour suspendre la loi de l'*habeas corpus*, fut présenté hier par M. Pitt à la chambre des pairs, & M. Wyndham remit les pièces & le rapport du comité. On adopta la motion de nommer un comité secret de neuf pairs, & l'on vota une adresse de remerciement à S. M. Ce bill sera discuté aujourd'hui ou demain. — Hier au soir, les messagers d'état conduisirent à la Tour, un ou-